

Compte rendu CLAD de la ligne TER Tours-Loches-Châteauroux

Le 18 novembre 2013 à ESVRES-SUR-INDRE

Monsieur Jean-Michel BODIN, Vice-Président du Conseil régional du Centre Délégué aux Transports, Infrastructures, Circulations douces et Intermodalité, introduit la séance et indique qu'un travail a été effectué sur les lignes de l'étoile ferroviaire de Tours et que la ligne Tours-Loches fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière. En effet deux études sont envisagées, la première sur la définition des travaux à réaliser sur Tours-Loches et leurs coûts, la seconde sur la faisabilité de la réouverture Loches-Châteauroux.

Monsieur Hubert COLLINEAU, Direction Déléguée TER Centre, fait une présentation de l'évolution de la situation de la production (ponctualité, suppressions...) sur la ligne depuis quelques années. Cette dernière a connu des difficultés en 2010 et en 2011. Depuis, un panachage de moyens supplémentaires a permis d'améliorer la situation. Concernant la ponctualité, il y a eu récemment quelques jours très mauvais. Ceci s'explique par des accidents de personnes, ainsi qu'un matériel roulant ayant connu quelques difficultés. En effet, des travaux de maintenance préventive ont été effectués sur le matériel afin d'anticiper la période automnale. Cela a eu pour conséquence une moindre disponibilité des rames en cas de panne ou de problème. Toutefois ces opérations de maintenance étant terminées, la situation devrait s'améliorer.

➤ Information aux voyageurs :

Un usager indique que l'information aux usagers, notamment par téléphone mobile, n'est pas suffisamment claire et qu'il faudrait l'améliorer. Par ailleurs, certains panneaux d'affichage des travaux sont illisibles. Il demande s'il est possible de choisir un format plus grand. Par ailleurs, les fiches horaires diffèrent des horaires affichés aux arrêts.

Monsieur Richard DOUADY – SNCF précise que le format A4 peut en effet être peu lisible et se propose de les remplacer par des panneaux au format A3.

Hubert COLLINEAU répond que les horaires aux arrêts peuvent être régulièrement mis à jour alors que les fiches horaires ne peuvent être éditées que deux fois par an du fait de leur coût.

Un usager fait la remarque que lors des travaux l'afficheur indique un train en plus du car de remplacement.

➤ Horaires, modification sur la ligne :

Un usager informe que du fait d'une arrivée tardive du train à 7h21, la correspondance avec le TGV de 7h30 en gare de Tours est difficile. Cela incite à se reporter sur l'automobile.

Un usager s'interroge sur le fait que les travaux en gare de Joué-les-Tours imposent un déplacement de l'arrêt mais ne sait pas si celui-ci se fera arrêt Berthelot ou en gare de Joué centre.

Monsieur Jean-Luc BIENVAULT répond qu'il y aura un arrêt facultatif à proximité de l'hôtel Kheops en remplacement de l'arrêt Berthelot et qu'un arrêt se fera de manière régulière à la gare de Joué.

Un usager évoque la dégradation du service car lors des précédentes phases de travaux. Il y avait trois autocars de remplacement et là seuls deux sont prévus. De plus, il précise que ces autocars supposent une arrivée tardive à Montbazou.

Monsieur Jean-Michel BODIN rappelle qu'il est plus facile d'ajouter un autocar qu'un train et prend donc comme engagement de demander à ce qu'il en soit ajouté si le besoin était avéré.

Un usager indique que certains conducteurs grillent des panneaux de sens interdit.

Monsieur Richard DOUADY explique que les panneaux de sens interdit avaient été posés pour la durée des travaux mais n'ont pas été déposés.

Madame Armelle GAUDIN rappelle que pour tout retour sur un problème ou un incident sur la ligne il y a nécessité de préciser le jour et l'heure pour agir en conséquence. Pour se faire deux courriels sont à leur disposition : ter@regioncentre.fr et ter@sncf.fr .

Mesdames Chantal BIHAIS et Béatrice BOYER, Adjointes à la mairie de Courçay, indiquent que les usagers ne sont plus pris Place de l'église.

Monsieur Loïc BABARY, maire de Reignac-sur-Indre, indique que ce report sur la route de Reignac est dangereux.

Madame Armelle GAUDIN explique que la Vallée de l'Indre permet peu de solutions de passage, or cette modification de la desserte de la Place de l'église fait suite à des remontées des maires sur le caractère dangereux du passage des autocars au cœur des villages. Elle précise que malgré tout les scolaires continuent à être pris Place de l'église.

Monsieur Patrick LEGER, Maire de Chambourg-sur-Indre, propose que les autocars prennent l'autoroute A85 dès Esvres-sur-Indre (sortie 10) pour éviter la circulation dans Chambray-les-Tours. Il indique en outre qu'il n'y a toujours pas d'afficheur en gare d'Esvres-sur-Indre.

Monsieur Jean-Michel BODIN indique qu'il est prévu que toutes les gares de la ligne soient équipées d'afficheurs légers d'ici la fin 2014.

Monsieur Bernard VERDIER, usager et membre de la FNAUT, indique que deux trains roulent à vide, celui du vendredi soir et celui du lundi matin. Il s'interroge sur la possibilité d'une ouverture au service commercial.

➤ Travaux effectués et ceux prévus en 2014 :

Un usager indique que les travaux sur le pont de la Douzillère étaient prévus fin 2013 mais que rien n'est encore engagé. Il précise de plus que cela n'empêche pas cinq à six suppressions ou retards par semaine.

Monsieur Stéphane LEPRINCE indique que les travaux de réfection de peinture du « pont de la Douzillère » (Pont-rail du km 245,5) sont prévus du 11 août 2014 au 5 septembre 2014. De plus, il précise que la limitation permanente de vitesse à 10 km/h au droit de ce pont-rail sera levée semaine 48 (du 25 novembre 2013 au 1er décembre 2013).

Un usager s'interroge sur le manque d'information concernant ces travaux.

Monsieur Hubert COLLINEAU indique que les travaux sont bien prévus.

Madame Florence DUMOND, CGT-Cheminots, demande pourquoi les travaux ont été reportés alors qu'ils étaient annoncés.

Monsieur Stéphane LEPRINCE précise qu'il y a actuellement 80 millions d'euros investis dans des travaux en Région Centre et que RFF est contraint au niveau humain et financier pour réaliser l'ensemble de ces travaux, qui sont donc échelonnés dans le temps.

Monsieur Jean-Michel BODIN explique que cette ligne nécessite beaucoup de travaux pour éviter une catastrophe. Ces travaux sont nécessaires pour assurer la pérennité et l'exploitation de la ligne.

Monsieur Jean-Marie GIRY, UNSA-Cheminots, relève que la limitation de vitesse était autrefois temporaire et est devenue définitive.

Monsieur Stéphane LEPRINCE indique qu'il y a une inspection régulière des voies et qu'il faudra notamment changer la signalisation et le point de croisement pour augmenter la vitesse de la ligne. Il précise qu'une discussion est en cours pour intégrer des travaux de ce type dans le prochain CPER. Il rappelle, enfin, que RFF s'endette chaque année à hauteur de trois milliards d'euros pour l'entretien et la rénovation de son patrimoine.

Monsieur Philippe LIMOUZIN, UFC Que Choisir, demande s'il est envisagé une signalisation automatique à Cormery. Il indique de plus qu'un remplacement de 5 km de voie pourrait faire gagner cinq minutes. Il demande quand la vitesse augmentera sur cette portion.

Monsieur Jean-Michel BODIN indique que la ligne Tours-Loches est la dernière ligne de l'étoile ferroviaire de Tours à bénéficier d'investissements et qu'il faudra voir comment elle pourrait être améliorée. Il précise que l'infrastructure est dans une situation diverse dès lors que l'on parle de Tours-Loches ou de Loches-Châteauroux. Si la ligne Tours-Loches va faire l'objet d'une première étude dans le but de l'améliorer, la section Loches-Buzançais est dans un état déplorable, la section Buzançais-Châteauroux devrait être rénovée pour le fret.

➤ Matériel roulant

Un usager indique que sur le trajet Evvres/Indre - Loches il éprouve des difficultés à emmener sa bicyclette car si le train l'accepte sans problème il n'est pas toujours possible de le mettre dans un car.

Monsieur Patrick LEGER demande s'il ne serait pas possible de mettre les vélos dans la soute.

Madame Armelle GAUDIN explique tout d'abord que le fait d'ajouter des vélos à l'arrière risque de faire dépasser la longueur maximale autorisée de l'autocar. Elle ajoute que le conducteur est soumis conventionnellement à l'obligation de ne pas quitter son poste, en découle donc la question de la pose de la bicyclette sur l'autocar ou dans sa soute.

➤ Autres points :

Un usager remercie la Région Centre pour l'aménagement du parking à la gare de Veigné qui est maintenant bien plus propre et précise que l'accessibilité PMR reste problématique.

Un usager demande quand la tarification unique sera mise en place dans la région.

Monsieur Jean-Michel BODIN répond que ce n'est pas à l'ordre du jour mais que cette solution n'est de toute façon pas la meilleure.

Un usager demande si les pénalités imputées à la SNCF pour les retards sur les TGV ou les Intercités ne pourraient pas l'être sur les TER.

Monsieur Jean-Michel BODIN répond que si la question de la compensation financière n'est pas vertueuse, elle est pourtant indispensable. Une réflexion est actuellement en cours dans la prochaine convention quant à la mise en place d'un possible dédommagement aux usagers.

Sans questions supplémentaires, Monsieur Jean-Michel BODIN clôt la réunion en remerciant l'assemblée.

<u>Liste des participants</u>	
<u>CLAD de la ligne TER Tours-Loches-Châteauroux,</u> <u>18 novembre à ESVRES-SUR-INDRE</u>	
<u>Présents :</u>	
Jean-Michel BODIN	Vice-Président du Conseil régional du Centre Délégué aux « Transports, Infrastructures, Circulations douces et Intermodalité »
Armelle GAUDIN	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre
Aurélien BOISSAY	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre
Hubert COLLINEAU	Direction Déléguée TER Centre - SNCF
Jean-Luc BIENVAULT	Responsable de ligne - SNCF
Richard DOUDADY	SNCF
Stéphane LEPRINCE	Directeur Régional - Réseau Ferré de France- Direction Régionale Centre Limousin
Lucie DEGAIL	Maire d'Esvres-sur-Indre
Patrick MICHAUD	Maire de Veigné
André AUDURIER	Maire de Tauxigny
André COSSE	Association Consommation, Logement et Cadre de Vie
Benjamin POLLET	Chargé de mission mobilité – Pays Touraine Côté Sud
Sophie METADIER	Vice-Présidente Pays Touraine Côté Sud
Michel HENTRY	Adjoint mairie d'Esvres-sur-Indre
Patrick LEGER	Association « Comité des fêtes » à Chambourg-sur-Indre
Vincent MALANDAIN	Usager
Sabrina LEPROUX	Usager
Philippe SAMZUN	Nouvelle République du Centre-Ouest
Philippe LIMOUZIN	UFC Que Choisir
Mireille LUCAS	UNSA
Loïc BABARY	Maire de Reignac-sur-Indre
Jean-Claude PLOT	Premier adjoint au maire de Reignac-sur-Indre
Jean-Jacques MEUNIER	Maire d'Azay-sur-Indre
Jean-Christophe LEPROUX	Usager
Catherine CHAFFIOT	Usager
Michel HETROY	Maire de Châtillon-sur-Indre
Béatrice BOYER	Adjointe à la mairie de Courçay
Chantal BIHAIS	1 ^{ère} Adjointe à la mairie de Courçay
Jean-Marie GIRY	UNSA – Cheminots
Florence DUPOND	CGT Cheminots Tours
Bernard VERDIER	Usager et membre de la FNAUT
Monique LECHEVALIER	Usager
Marie-France MERCIER	Usager
<u>Excusés :</u>	

Michel GUIGNAudeau	Vice-Président du Conseil général d'Indre et Loire
Jean-Jacques DESCAMPS	Maire de Veigné
Christian GATARD	Maire de Chambray-les-Tours
Alain ESNAULT	Maire de Sorigny
Franck LHERMONOT	Directeur des Transports - conseil général d'Indre et Loire
Jean-François MAYET	Sénateur-Maire de Châteauroux
Chantal BARREAU	Maire d'Argy
Martine BELNOUE	Vice-Présidente du Conseil général d'Indre et Loire
Frédéric THOMAS	Président du Conseil général d'Indre et Loire
Bernard GAULTIER	Maire de Perrusson
Valérie GERVES	Adjointe au maire de Loches
Didier BAGUET	Adjoint au maire de Montbazou